



## LIAISON NATIONALE MATÉRIEL

### Plan social au TICP...

# La direction SNCF rebrousse chemin !

La Fédération SUD-Rail a toujours refusé la stratégie de l'entreprise concernant le sort réservé aux Technicentres Industriels. Montigny, Rennes, Romilly, Oullins, ... la liste est longue des conséquences de l'abandon par SNCF de sa filière industrielle Matériel, alors même qu'aujourd'hui elle vante le mérite des standards de l'industrie (filialisation, sous-traitance, précarité, ...).

Au Technicentre Industriel Charente-Périgord, dans le cadre des **198 suppressions d'emplois** prévues suite à la restructuration de l'établissement, la direction voulait franchir un nouveau cap en brisant le contrat social qui unit SNCF et l'ensemble de ses salariés.

Après avoir fait appel à l'Inspection du Travail (DIRECCTE) il y a quelques semaines, elle annonçait avoir obtenu l'autorisation de réaliser un plan de licenciement « économique » dirigé vers les cheminots contractuels (RH00254) qui refuseraient une modification de leur contrat de travail liée à un reclassement ; et cela, sans compter l'ensemble des travailleurs précaires (Intérim, CDD...) déjà touchés. **C'est inadmissible !**



### Voici deux extraits du courrier de la DIRECCTE adressé au DET du TICP

« En effet, l'article L 1211-1 du Code du Travail prévoit que les dispositions de son Livre II, relatives notamment à l'exécution du contrat de travail et au licenciement pour motif économique, sont applicables au personnel des personnes publiques, employé dans les conditions du droit privé. »

« Mais je vous informe qu'en cas de refus de modification du contrat de travail par 10 salariés au moins, les ruptures de contrat envisagées, seront soumises aux dispositions applicables au licenciement collectif pour motif économique ».

Aujourd'hui, sous la pression de SUD-Rail et d'autres Organisations Syndicales représentatives sur le Technicentre, la direction affirme que nous avons totalement détourné les propos repris dans le courrier de la DIRECCTE du 18 octobre 2017 et nous assure que ce n'est ni sa position, ni sa volonté, de mettre en œuvre un plan social.

**En réalité, la direction fait machine arrière !!!**  
**C'est une première victoire, mais le combat est loin d'être fini !**

SUD-Rail et l'ensemble des cheminots refusent ce plan de suppressions d'emplois et cette politique de démantèlement du service public prônée par l'entreprise. Nous avons prouvé qu'il pouvait y avoir de la charge pour le TICP, et nous continuerons à nous battre pour sauver les emplois sur le TICP.

La réaction des cheminots doit être au niveau de la menace qu'ils subissent. SUD-Rail ne laissera pas la SNCF dépecer nos ateliers sans réagir. Aujourd'hui, il faut donner les moyens humains nécessaires et une charge de travail pérenne aux cheminots du Matériel ; l'excellence de notre domaine doit perdurer !

**La Fédération SUD-Rail saura amplifier le rapport de force actuel, par la mobilisation des agents du Matériel et travaillera à la convergence de tous les cheminots contre cette politique de casse de l'entreprise historique !**